



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Déclaration conjointe au sujet d'un Forum Inde-Canada sur la coopération environnementale

CATÉGORIE DU SUJET :
Coopération environnementale

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :
Bilatéral

FORME :
Forum de coopération

ÉTAT :

- Signé le 17 septembre 2007.
- La Déclaration ne contient aucune disposition relativement à son expiration ni à son renouvellement

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :
Responsables : Environnement et Changement climatique Canada et le ministère de l'Environnement et des Forêts de l'Inde
Partenaire : Affaires mondiales Canada, autres (selon les activités de coopération)

AUTRES RENSEIGNEMENTS :
Liens Web :
[Partenariat avec l'Inde](#) (archivée)

Personnes-ressources :
[ECCC Informatheque](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL :
Janvier 2020

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Le forum Inde-Canada de coopération environnementale a été créé en réponse à une déclaration faite en 2005 par les premiers ministres de l'Inde et du Canada en vue d'approfondir la coopération environnementale, y compris la promotion de technologies propres.

Dans le cadre du forum, le Canada et l'Inde se relaient pour accueillir des réunions annuelles et discuter des sujets suivants : l'énergie et l'environnement, la compétitivité et les technologies propres, les changements climatiques, la pollution atmosphérique, les stratégies de réduction des produits chimiques toxiques et tout autre sujet jugé pertinent par les deux parties.

OBJECTIF

Créer un mécanisme de coopération en matière de gestion environnementale, de développement durable et de technologies vertes.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Le forum cherche des moyens d'améliorer la collaboration dans des domaines où le Canada a démontré sa force technologique et l'Inde affiche des besoins en matière de renforcement de ses capacités, pour faciliter les partenariats public-privé, encourager largement la coopération environnementale et promouvoir l'échange de renseignements conformément aux dispositions de l'[Accord de coopération scientifique et technique](#) (18 novembre 2005).

RÉSULTATS ATTENDUS

Le forum est planifié et géré par un comité composé de représentants des ministères concernés des deux pays. Lorsque les activités du forum relèvent d'un domaine décidé conformément à l'article 4 de l'[Accord de coopération scientifique et technique](#), le forum assurera la liaison avec le comité mixte de coopération scientifique et technologique pour ces activités.

PARTICIPATION DU CANADA

Le forum a été le principal mécanisme du Canada pour l'engagement bilatéral avec l'Inde au sujet des questions environnementales.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Le forum offre au secteur privé, au milieu universitaire, aux organismes non gouvernementaux et aux autres ordres de gouvernement un espace où ils peuvent collaborer avec l'Inde afin de déterminer les possibilités d'échange de technologies et de pratiques exemplaires dans les domaines suivants : la gestion des déchets municipaux et des déchets électroniques, la gestion des eaux usées, le Programme de vérification des technologies environnementales du Canada et les villes écodurables.

Résultats

Le forum donne aux interlocuteurs canadiens et indiens des gouvernements, du secteur privé et des établissements de recherche l'occasion d'établir des contacts avec leurs homologues, ce qui a mené à des activités de suivi en Inde.